



PREFET DES BOUCHES-DU-RHONE



## DEMANDE DE RENDEZ-VOUS POUR UNE VISITE MEDICALE

**Documents à renvoyer à l'adresse postale ci-dessous :**

PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE  
Direction de la Réglementation et des Libertés Publiques  
Bureau de la circulation routière - Service médical  
Place Felix Baret  
CS30001

13259 MARSEILLE Cedex 06

( vous pouvez déposer votre demande au guichet de 8h15 à 11h45 tous les jours sauf mercredi : attention le service se situe au rez-de-chaussée, dans la cour intérieure au 66B rue Saint Sébastien – 13006 Marseille ; suivre le panneau accès handicapés - visites médicales)

**ETAT CIVIL** (écrire lisiblement en majuscules)

<b>Nom</b>	
<b>Nom d'épouse</b>	
<b>Prénoms</b>	
<b>Date et lieu de naissance</b>	
<b>Adresse</b>	
<b>Code postal et commune</b>	
<b>Téléphone</b>	
<b>Mail</b>	

**MOTIF DE LA DEMANDE** (cocher la bonne case)

- suspension du permis de conduire suite à alcoolémie et/ou usage de stupéfiants
- annulation du permis de conduire suite à alcoolémie et/ou usage de stupéfiants
- renouvellement de visite médicale suite à suspension ou annulation du permis de conduire pour alcoolémie et/ou usage de stupéfiants
- cession d'autorisation de stationnement de taxi conformément à l'article R3121-7 du code des transports.

### DOCUMENTS A PRODUIRE

- ♣ le justificatif de la demande ( copie de l'arrêté de suspension ou de la décision d'annulation ; copie permis de conduire pour les renouvellements—si vous n'avez pas reçu votre permis:copie du dernier avis médical ; copie de l'autorisation de stationnement )
- ♣ 1 enveloppe « lettre suivie documents 50g » à acheter en bureau de Poste, libellée à vos noms et adresse.

date :

signature :